

# SAC ADOS - BOURSE D'AIDE AU DEPART SOUS FORME DE CHEQUES VACANCES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE- CALAIS

Une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances, à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et 150 € pour toutes les autres destinations, est octroyée à des jeunes de 16 à 25 ans pour un premier départ en vacances.

Pour en bénéficier ils doivent assurer seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant leur séjour et être accompagnés par des référents locaux au sein de structures jeunesse, conventionnées avec le Département.

Elle est accordée pour des départs en groupe de 2 à 6 personnes, et des séjours d'au moins 4 nuits hors du lieu de résidence habituel.

<http://www.jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Sac-Ados-un-coup-de-pouce-pour-les-vacances>

**Conseil départemental du Pas-de-Calais :**

Rue Ferdinand Buisson

62018 - Arras

<https://www.pasdecalais.fr/>